

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

L'Accumulateur Tunisien ASSAD publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 29 juin 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Mohamed Lassaad BORJI (Les Commissaires aux Comptes Associés –M.T.B.F) et Mme Aida CHARFI (Cabinet ZAHAF & Associés).

BILAN
Au
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	31-déc-21	31-déc-20
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		2 314 872	1 295 246
Moins : amortissements		-1 394 395	-1 285 389
	(B.1)	920 477	9 857
Immobilisations corporelles		87 123 233	88 804 656
Moins : amortissements		-64 296 172	-66 379 799
	(B.2)	22 827 061	22 424 857
Immobilisations financières		16 661 467	11 945 045
Moins : Provisions		-366 785	-361 389
	(B.3)	16 294 682	11 583 656
Total des actifs immobilisés		40 042 220	34 018 370
Total des actifs non courants		40 042 220	34 018 370
ACTIFS COURANTS			
Stocks		35 961 899	35 277 423
Moins : Provisions		-693 603	-555 560
	(B.4)	35 268 296	34 721 863
Clients et comptes rattachés		70 371 247	64 350 357
Moins : Provisions		-4 154 953	-3 886 901
	(B.5)	66 216 294	60 463 456
Autres actifs courants		12 038 182	10 395 888
Moins : Provisions		-592 200	-582 843
	(B.6)	11 445 982	9 813 045
Placements et autres actifs financiers	(B.7)	422 744	405 305
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.8)	1 479 168	2 691 725
Total des actifs courants		114 832 484	108 095 394
Total des actifs		154 874 704	142 113 764

BILAN
Au
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	31-déc-21	31-déc-20
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		24 000 000	12 000 000
Réserves		15 743 148	27 743 148
Résultats reportés		10 750 618	8 241 971
Autres capitaux propres		260 635	294 765
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		50 754 401	48 279 884
Résultat de l'exercice		-7 738 499	2 508 647
Total des capitaux propres avant affectation	(B.9)	43 015 902	50 788 531
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	(B.10)	33 645 114	25 374 453
Provisions	(B.11)	2 712 951	2 833 925
Total des passifs non courants		36 358 065	28 208 378
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.12)	9 046 760	6 276 292
Autres passifs courants	(B.13)	6 420 960	6 245 909
Concours banc. et autres passifs financiers	(B.14)	60 033 017	50 594 654
Total des passifs courants		75 500 737	63 116 855
Total des passifs		111 858 802	91 325 233
Total des capitaux propres et des passifs		154 874 704	142 113 764

ETAT DE RESULTAT
Pour l'exercice clos le
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	31-déc-21	31-déc-20
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	(R.1)	96 461 367	102 563 139
Ventes locales		45 875 718	42 657 192
Ventes à l'exportation		50 585 649	59 905 947
Autres produits d'exploitation	(R.2)	567 586	545 827
Total des produits d'exploitation		97 028 953	103 108 966
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours	(R.3)	2 043 361	-7 623 553
Achats d'approvisionnements consommés	(R.4)	69 427 918	75 982 823
Charges de personnel	(R.5)	15 750 396	17 013 570
Dotations aux amortissements et provisions	(R.6)	3 593 910	4 890 169
Autres charges d'exploitation	(R.7)	5 725 933	6 441 906
Total des charges d'exploitation		96 541 518	96 704 915
RESULTAT D'EXPLOITATION		487 435	6 404 051
Produits des placements	(R.8)	12 000	2 196 139
Charges financières nettes	(R.9)	-7 974 764	-5 877 250
Autres gains ordinaires	(R.10)	7 896	246 389
Autres pertes ordinaires		-54 517	-297 195
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-7 521 950	2 672 134
Impôt sur les bénéfices	(R.11)	216 549	163 487
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		-7 738 499	2 508 647
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-7 738 499	2 508 647

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Pour l'exercice clos le
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	31-déc-21	31-déc-20
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net		-7 738 499	2 508 647
Ajustements pour :			
*Amortissements & provisions	(F.1)	4 170 662	5 313 159
*Reprises sur provision et amortissements	(F.2)	-576 752	-422 990
*Variation des :			
-Variation des stocks	(F.3)	-684 476	-6 519 745
-Variation des créances	(F.4)	-6 020 890	1 738 197
-Variation des autres actifs	(F.5)	-3 332 352	2 913 140
-Variation des autres actifs financiers	(F.6)	-17 439	-44 988
-Variation des fournisseurs	(F.7)	2 770 468	-1 940 948
-Variation des autres passifs	(F.8)	456 219	-4 009 295
*Autres ajustements :			
-Plus-value de cession		-7 000	-165 958
-Quote-part subvention d'investissement		-34 131	-34 132
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'exploitation		-11 014 190	-664 913
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
-Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.9)	-4 174 829	-5 049 845
-Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		7 000	195 800
-Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	(F.10)	-3 111 622	-
-Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	(F.11)	50 200	149 809
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement		-7 229 251	-4 704 236
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
-Encaissements provenant de subventions		-	12 709
-Dividendes et autres distributions		-	-2 959 839
-Encaissement provenant des emprunts	(F.12)	11 722 786	4 853 484
-Remboursement d'emprunts		-3 976 479	-2 637 196
-Variation crédits de gestion		7 874 458	6 072 668
Total des flux de trésorerie provenant des opérations de financement		15 620 765	5 341 826
VARIATION DE TRESORERIE		-2 622 676	-27 323
Trésorerie au début de l'exercice	(F.13)	-4 842 597	-4 815 274
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(F.14)	-7 465 273	-4 842 597

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE 2021

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société «L'Accumulateur Tunisien ASSAD» a été constituée en 1938 sous la forme de société à responsabilité limitée d'un capital de 9 000 dinars. Elle a été transformée en une société anonyme par décision extraordinaire du 26 septembre 1968.

Depuis, la société a augmenté à maintes reprises son capital. Suite à L'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 Mai 2012, le capital social de la société est porté à 12 000 000 de dinars, et divisé en 12 000 000 actions nominatives de 1 dinar chacune entièrement libérées.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 Septembre 2021 a décidé d'augmenter le capital social de la société pour le porter de 12 000 000 dinars tunisiens à 24 000 000 dinars tunisiens, par incorporation de réserves d'un montant de 12 000 000 dinars à prélever sur les réserves ordinaires et ce par la création et l'émission de 12 000 000 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un dinar chacune.

L'objet de la société consiste essentiellement en la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateurs électriques.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société «L'Accumulateur Tunisien ASSAD» ont été arrêtés au 31 décembre 2021 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que définies par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société, présentés en dinar tunisien, ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Conflit Russo-Ukrainien :

Bien que le conflit Russo-Ukrainien n'affecte pas la demande sur les produits de la société, il exerce en revanche un effet de rareté de l'offre de plomb sur le marché international puisque la Russie et l'Ukraine sont des pays producteurs et exportateurs de ce minerai.

Ceci diminue les possibilités futures d'approvisionnement en plomb sur le marché international et tend à faire augmenter son prix.

En outre, le conflit a fait augmenter le coût du fret sur le marché international et tend à faire augmenter le cours du pétrole et dérivés du pétrole, notamment le plastique, ce qui tend à exercer une pression inflationniste sur les prix futurs de certains intrants utilisés par la société tels que les bacs, couvercles et séparateurs, qui sont des produits à base de plastique.

Par ailleurs, il n'y a pas eu d'autres évènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, qui sans être liés à la clôture de l'exercice :

- Entraîneront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ; et/ou
- Auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

V. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition réel. Les logiciels et les frais de recherche et développement sont amortis au taux annuels de 33,33% et 10%.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Constructions	5 %
Matériels et outillages industriels	10 %
Matériel de transport	20 %
Equipements de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Agencements Aménagements Installations	10 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

Toutefois, des taux d'amortissement économiques ont été pratiqués sur certaines immobilisations afin de refléter au mieux le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

3. Immobilisations financières :

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, une comparaison entre la valeur d'usage et le coût historique d'acquisition est effectuée, les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

4. Stocks

Le stock de produits finis et des encours est évalué au coût de production. Le stock de matières premières et de matières consommables est évalué au coût d'achat moyen pondéré.

5. Clients et comptes rattachés

Sont logées dans cette rubrique les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque arrêté comptable, « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

6. Liquidités et équivalents de liquidités/concours bancaires

Les comptes banques présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan. Les opérations en devises ont été converties en dinar Tunisien à la date de l'opération, selon le cours moyen hebdomadaire de la semaine précédente. Les soldes de clôture sont actualisés au cours de l'arrêté des comptes.

7. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

8. Revenus

Les revenus provenant de la vente de produits finis sont pris en compte dès la livraison aux clients.

9. Opérations libellées en monnaies étrangères

A la date de clôture, les dettes fournisseurs et les créances clients non encore réglées à cette date, sont converties au cours de change à la date de clôture en contrepartie d'une perte ou d'un gain de change. Lors du règlement, la différence entre le cours du règlement et le dernier cours de change appliqué à la dette ou créance en monnaies étrangères est constatée dans les comptes de résultat.

VI. NOTES DETAILLEES

NOTES RELATIVES AU BILAN

B-1 Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Logiciels	2 116 806	1 097 180
Autres immobilisations incorporelles	198 066	198 066
Total	2 314 872	1 295 246
Amortissements "Logiciels"	-1 196 329	-1 087 323
Amortissements "Autres immobilisations incorporelles"	-198 066	-198 066
Total Amortissement	-1 394 395	-1 285 389
Total Net	920 477	9 857

B-2 Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Terrains	4 771 238	4 771 238
Bâtiments	8 803 182	8 803 182
Installations générales des bâtiments	4 569 094	4 657 920
Matériel et outillage industriel	51 979 981	53 119 519
AAI du matériel et outillage industriel	1 837 618	1 846 639
Matériel de transport	3 303 337	3 279 892
AAI généraux	5 924 674	6 045 589
Equipement de bureaux	721 862	893 188
Matériel informatique	1 278 919	1 433 427
Immobilisations en cours	3 268 514	3 686 218
Immobilisations à statut juridique particulier (Leasing)	664 814	267 844
Total Brut	87 123 233	88 804 656
Total Amortissements	-64 296 172	-66 379 799
Total Net	22 827 061	22 424 857

Suite à une opération d'inventaire des immobilisations de la société opérée en 2021, il a été décidé par le conseil d'administration du 5 avril 2022 de procéder à une opération de mise en rebut d'un lot d'immobilisations corporelles pour un montant total de 5 233 596 dinars.

Le tableau, présenté ci-après, met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

Désignation	VALEURS D'ORIGINES					AMORTISSEMENTS					V.C.N. AU 31/12/2021
	Au 31/12/2020	Acquisitions	Cessions / Reclassements	Mise en rebut	Au 31/12/2021	Antérieur	Dotations	Reprise/ Cessions	Mise en rebut	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES											
Logiciel	1 097 180	2 086	1 017 540	-	2 116 806	1 087 323	109 006	-	-	1 196 329	920 477
Autres immobilisations Incorporelles	198 066	-	-	-	198 066	198 066	-	-	-	198 066	-
Sous total	1 295 246	2 086	1 017 540	-	2 314 872	1 285 389	109 006	-	-	1 394 395	920 477
IMMOBILISATIONS CORPORELLES											
Terrains	4 740 433	-	-	-	4 740 433	-	-	-	-	-	4 740 433
Aménagement Terrain	30 805	-	-	-	30 805	20 899	3 080	-	-	23 979	6 826
Bâtiments	8 803 182	-	-	-	8 803 182	7 063 944	281 005	-	-	7 344 949	1 458 233
Installations générales des bâtiments	4 657 920	34 740	64 890	-188 456	4 569 094	3 342 052	237 394	-	-188 456	3 390 990	1 178 104
Matériel & Outillages Industriels	53 119 519	1 159 605	2 199 023	-4 498 166	51 979 981	45 066 275	1 741 747	-	-4 498 166	42 309 856	9 670 125
AAI du matériel et outillage industriel	1 846 639	-	-	-9 021	1 837 618	1 558 790	82 729	-	-9 022	1 632 497	205 121
Matériels de Transports	3 279 892	86 782	-60 894	-2 443	3 303 337	2 413 692	267 572	-60 894	-2 443	2 617 927	685 410
AAI généraux	6 045 589	-	-	-120 915	5 924 674	4 978 663	294 154	-	-120 915	5 151 902	772 772
Equipement de bureaux	893 188	25 366	-	-196 692	721 862	760 123	41 565	-	-196 692	604 996	116 866
Matériel informatique	1 433 427	63 395	-	-217 903	1 278 919	1 119 946	145 025	-	-217 902	1 047 069	231 850
Immobilisations à statut juridique particulier (Leasing)	267 844	396 970	-	-	664 814	55 415	116 592	-	-	172 007	492 807
Immobilisations en cours	3 686 218	2 863 748	-3 281 452	-	3 268 514	-	-	-	-	-	3 268 514
Sous total	88 804 656	4 630 606	-1 078 433	-5 233 596	87 123 233	66 379 799	3 210 863	-60 894	-5 233 596	64 296 172	22 827 061
Total Général	90 099 902	4 632 692	-60 893	-5 233 596	89 438 105	67 665 188	3 319 869	-60 894	-5 233 596	65 690 567	23 747 538

B-3 Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Titres de participation	16 510 334	11 743 712
Prêts au personnel	8 051	8 051
Dépôts et cautionnements	143 082	173 282
Obligations	-	20 000
Total brut immobilisations financières	16 661 467	11 945 045
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	-366 785	-361 389
Total net	16 294 682	11 583 656

Les titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Assad International	1 301 017	1 301 017
GEELEC	2 499 800	2 499 800
ACE	155 900	155 900
AS DISTRIBUTION	332 879	332 879
BTS	15 000	15 000
Consortium Tunisien Composants Automobiles	12 500	12 500
Batterie Assad Algérie	3 396 637	303 765
S.M.U	120 000	120 000
Sté Rea.Tun.Car	1	1
ENAS	6 088 810	5 033 810
Mediterranean Institute of Technologie (MIT)	165 000	165 000
Montant Non Libéré (MIT)	-37 500	-56 250
ASSAD Batterie Maroc	1 046 750	1 046 750
ASSAD Batterie Maroc (Partie non libérée)	-526 030	-526 030
Batterie ASSAD Côte d'ivoire	119 570	119 570
ASIND	1 520 000	920 000
ENERGY ASSAD NORTH AFRICA	300 000	300 000
Total	16 510 334	11 743 712

B-4 Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Matières premières	8 799 648	8 079 201
Stocks en transit (*)	2 802 137	-
Matières consommables	256 702	199 503
Pièces de rechange	4 703 651	5 555 598
Produits finis	6 452 261	4 285 134
Produits intermédiaires	12 947 500	17 157 987
(-) Provisions	-693 603	-555 560
Total	35 268 296	34 721 863

(*) : Stocks en transit : il s'agit d'un stock de batteries usagées importées (servant de matières premières pour la production des batteries) et bloqué au port de Radés par la douane tunisienne depuis janvier et février 2021 suite à une note de la direction de la douane qui stipule l'interdiction d'importation des vieilles batteries. Le blocage dudit stock engendre des frais de surestaries et de consignation estimés à 820 000 dinars au 31 décembre 2021 et qui ne sont pas comptabilisés dans les comptes de la société. La direction estime que cette valeur est récupérable grâce à l'augmentation ultérieure du cours du LME et après la clôture du dossier avec la douane soit par le dédouanement soit par la réexportation dudit stock ultérieurement. Notons qu'une affaire a été intentée en justice par ASSAD afin de suspendre cette interdiction.

B-5 Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Clients ordinaires	57 034 437	57 410 215
Clients effets et chèques en portefeuille	9 181 857	3 053 241
Clients douteux	4 154 953	3 886 901
Total brut	70 371 247	64 350 357
Provision pour dépréciation des créances clients	-4 154 953	-3 886 901
Total net	66 216 294	60 463 456

B-6 Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Fournisseurs avances et acomptes	2 867 107	102 265
Autres Fournisseurs débiteurs	42 975	47 423
Personnel avances et acomptes	157 854	122 561
Etat, retenues à la source	1 786 799	1 288 510
Etat, Report de TVA	508 182	1 507 297
Etat, TVA déductible	17 711	11 792
Créances intergroupes et autres produits à recevoir	6 167 849	6 779 118
Charges constatées d'avance	360 660	402 160
Autres débiteurs	53 604	90 909
Produits à recevoir	75 441	43 853
(-) Provisions sur comptes débiteurs	-592 200	-582 843
Total	11 445 982	9 813 045

B-7 Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Prêts au personnel (échéance à moins d'un an)	279 985	289 320
Titres SICAV	142 759	115 985
Total	422 744	405 305

B-8 Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Effets et chèques remis à l'encaissement	838 953	439 296
Effets remis à l'escompte	36 757	-
Autres organismes financiers (AFC)	158	131
Attijari Bank Bouargoub	26 415	10 723
BT	-	32
STB	53 190	50 669
BIAT TND Al Jazira	-	321 804
BIAT en Euro	43 402	26
BIAT en Dollar	159	149
Attijari Bank Megrine	-	1 859 199
BH Bank	20	-
Banque Zitouna	461 555	-
Carte technologique	8 863	-
Caisses	9 696	9 696
Total	1 479 168	2 691 725

B-9 Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Capital social	24 000 000	12 000 000
Réserves légales	1 200 000	1 200 000
Réserves réglementées	1 147 551	1 147 551
Réserves extraordinaires	2 800 000	2 800 000
Réserves ordinaires	1 400 000	1 400 000
Réserves ordinaires postérieures à 2014	8 000 000	20 000 000
Prime d'émission	1 195 597	1 195 597
Subvention d'investissement	43 027	77 158
Autre complément d'apport	217 608	217 608
Résultats reportés postérieurs à 2014	10 750 618	8 241 970
Résultat de l'exercice	-7 738 499	2 508 647
Total	43 015 902	50 788 531

(a) Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, la réserve légale pour 1 200 000,000 dinars, ainsi que les réserves réglementées s'élevant à 1 147 551,461 dinars, les réserves extraordinaires s'élevant à 2 800 000,000 dinars, les réserves ordinaires s'élevant à 1 400 000,000 dinars, la prime d'émission s'élevant à 1 195 597,000 dinars, sont hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 10% en cas de distribution.

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Désignation	Capital	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve spéciale d'investissement	Réserves Extraordinaires	Autres capitaux propres	Réserves Ordinaires	Résultats reportés (2014)	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2019	12 000 000	1 200 000	1 195 597	1 147 551	5 800 000	316 188	21 400 000	763 249	7 478 722	51 301 307
Affectation Résultat 2019								7 478 722	-7 478 722	-
Subvention inscrite au Compte de Résultat						-21 423				-21 423
Dividendes					-3 000 000					-3 000 000
Résultat au 31/12/2020									2 508 647	2 508 647
Solde au 31/12/2020	12 000 000	1 200 000	1 195 597	1 147 551	2 800 000	294 765	21 400 000	8 241 971	2 508 647	50 788 531
Affectation Résultat 2020								2 508 647	-2 508 647	-
Subvention inscrite au Compte de Résultat						-34 130				-34 130
Augmentation de Capital	12 000 000						-12 000 000			-
Résultat au 31/12/2021									-7 738 499	-7 738 499
Solde au 31/12/2021	24 000 000	1 200 000	1 195 597	1 147 551	2 800 000	260 635	9 400 000	10 750 618	-7 738 499	43 015 902

B-10 Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Emprunts bancaires	28 226 496	25 104 635
Emprunts leasing	445 832	269 818
Autres crédits à long terme	4 972 786	-
Total	33 645 114	25 374 453

B-11 Provisions

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Provisions pour risques et charges	2 125 143	2 276 841
Provisions pour garanties données	587 808	557 084
Total	2 712 951	2 833 925

B-12 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Fournisseurs locaux et étrangers	7 129 924	4 943 810
Fournisseurs - retenues de garantie	17 475	15 380
Fournisseurs - effets à payer	1 567 986	1 283 262
Fournisseurs - factures non parvenues	331 375	33 840
Total	9 046 760	6 276 292

B-13 Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Etat impôts sur les bénéfices	216 549	163 487
Personnel autres charges à payer	2 855 407	3 220 864
CCA dettes et intérêts	34 204	34 204
Dividendes à payer	139 827	139 827
Prêts personnel CNSS	409	409
Charges à payer	244 320	233 320
Personnel rémunérations dues	3 501	1 670
Créditeurs divers	37 940	82 498
Autres	870	870
CNSS	1 098 414	1 357 083
Assurance Groupe	173 386	32 426
Etat Impôts et taxes à payer	258 036	169 843
Produits constatés d'avance	536 964	-
Acomptes clients	11 723	-
Clients - avoirs à établir	809 410	809 408
Total	6 420 960	6 245 909

B-14 Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Echéances à moins d'un an sur emprunts	3 628 140	3 830 175
Echéances à moins d'un an sur crédits Leasing	174 797	100 145
Intérêts courus	1 064 001	782 833
Divers crédits de gestion à court terme	46 221 638	38 347 179
ATB	980 437	910 049
BNA	720 173	1 190 610
UBCI	808 446	603 418
BIAT	5 366 190	4 487 786
Attijari Bank Megrine	897 755	-
UBCI Euro	823	21
UIB	170 617	342 438
Total	60 033 017	50 594 654

NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Revenus

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Ventes locales	45 875 718	42 657 192
Ventes à l'exportation	50 585 649	59 905 947
Total	96 461 367	102 563 139

R-2 Autres produits d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Quote-part subventions	34 130	34 130
Loyer et autres services	526 256	501 197
Jetons de présence	7 200	10 500
Total	567 586	545 827

R-3 Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Variation des stocks des produits finis et des encours	2 043 361	-7 623 553
Total	2 043 361	-7 623 553

R-4 Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Achats matières, pièces de rechange, consommables et autres approvisionnements consommés	72 155 755	74 879 015
Variations stocks matières, pièces de rechange, consommables et autres approvisionnements consommés	-2 727 837	1 103 808
Total	69 427 918	75 982 823

R-5 Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Salaires et indemnités représentatives	12 622 671	13 887 646
Cotisations de sécurité sociale	2 770 369	2 886 373
Autres charges de personnel	357 356	239 551
Total	15 750 396	17 013 570

R-6 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Dot. Amort. autres immobilisations incorporelles	109 006	9 268
Dot. Amort. autres immobilisations corporelles	3 210 863	3 826 874
Dot. aux provisions clients douteux	581 180	1 039 071
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	138 043	74 726
Dot. aux provisions pour garantie donnée	30 725	-
Dot. aux provisions pour indemnités de départ à la retraite	41 392	173 530
Dot. aux provisions pour risques et charges	59 453	189 690
TOTAL	4 170 662	5 313 159
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances clients	-303 771	-84 081
Reprises sur provisions pour risques et charges	-221 036	-319 201
Autres reprises sur provisions et transferts de charges	-51 945	-19 708
TOTAL	-576 752	-422 990
Total Net	3 593 910	4 890 169

R-7 Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Loyers	335 793	561 811
Entretiens et réparations	865 507	918 616
Assurances	358 267	327 909
Etudes, recherches et rémunérations d'intermédiaires	872 058	918 718
Rémunérations Comité Permanent d'Audit	12 000	12 000
Frais de séminaires et congrès	74 154	41 940
Personnel extérieur (travaux en régie)	139 495	121 671

Publicité et propagandes	366 111	400 826
Autres transports	479 450	531 453
Voyages, déplacements, mission et réceptions	182 624	158 522
Frais postaux	148 123	127 087
Divers frais de services bancaires	805 270	686 281
Dons accordés	347 165	328 714
Jetons de présence	100 000	80 000
T.F.P. et FOPROLOS	321 334	293 977
TCL	166 194	171 647
Taxes de circulation	33 648	42 204
Droits d'enregistrement et autres taxes	112 912	37 256
Autres charges d'exploitation	5 828	681 274
Total	5 725 933	6 441 906

R-8 Produits des placements

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Dividendes ASIND	-	602 999
Dividendes ENAS	-	1 557 140
Autres dividendes	12 000	36 000
Total	12 000	2 196 139

R-9 Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Échelles d'intérêts	1 097 227	830 047
Agios sur escomptes	232 932	148 294
Intérêts sur crédits bancaires	3 682 510	3 625 290
Gains de change	-669 864	-1 602 147
Pertes de change	1 055 176	396 441
Intérêts sur crédits à moyen et long terme	2 620 698	2 488 773
Intérêt des prêts	-43 915	-17 073
Intérêt des autres dettes	-	7 625
Total	7 974 764	5 877 250

R-10 Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Produits de cession	7 000	174 958
Autres profits divers	896	71 431
Total	7 896	246 389

R-11 Impôt sur les bénéfices

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Impôts sur les sociétés	216 549	163 487
Total	216 549	163 487

NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX**F-1 Dotation aux amortissements et aux provisions**

Désignation	Montant
Dot. Amort.immobilisations incorporelles	109 006
Dot. Amort. immobilisations corporelles	3 210 863
Dot. aux provisions clients douteux	581 180
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	138 043
Dot. aux provisions pour garantie donnée	30 725
Dot. aux provisions pour IDR	41 392
Dot. aux provisions pour risques et charges	59 453
Total	4 170 662

F-2 Reprises sur provision

Désignation	Montant
Reprises sur provisions pour dépréciation des clients	-303 771
Reprises pour risque et charges	-221 036
Autres reprises sur provisions et transferts de charges	-51 945
Total	-576 752

F-3 Variation des stocks

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubriques "Stocks"	35 277 423	35 961 899	-684 476
Total	35 277 423	35 961 899	-684 476

F-4 Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubriques "Clients et comptes rattachés"	64 350 357	70 371 247	-6 020 890
Total	64 350 357	70 371 247	-6 020 890

F-5 Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubriques " Autres actifs courants"	10 395 888	12 038 182	-1 642 294
Acquisition titres de participation par conversion de créances			-1 655 000
Ajustement transfert de charges d'amortissements			-35 058
Total	10 395 888	12 038 182	-3 332 352

F-6 Variation des autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubriques "Autres actifs financiers"	405 305	422 744	-17 439
Total	405 305	422 744	-17 439

F-7 Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Rubriques " Fournisseurs et comptes rattachés"	9 046 760	6 276 292	2 770 468
Total	9 046 760	6 276 292	2 770 468

F-8 Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Rubriques « Autres passifs courants »	6 420 960	6 245 909	175 051
Intérêts courus	1 064 001	782 833	281 168
Total	7 484 961	7 028 742	456 219

F-9 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Immobilisations corporelles	88 804 656	87 123 233	1 681 423
Immobilisations incorporelles	1 295 246	2 314 872	-1 019 626
Ajustement Leasing			396 970
Ajustement mise en rebut			-5 233 596
TOTAL	90 099 902	89 438 105	-4 174 829

F-10 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Acquisition Titres de participation	-3 111 622
Total	-3 111 622

F-11 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Variation - Dépôts et cautionnements	30 200
Variation - Obligations	20 000
Total	50 200

F-12 Encaissements d'emprunts

Désignation	Montant
Zitouna Bank	4 972 786
BNA	2 450 000
ATB	4 300 000
Total	11 722 786

F-13 Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	Montant
Banques	2 242 602
Découverts bancaires	-7 534 322
Effets remis à l'encaissement	439 296
Autres organismes financiers (AFC)	131
Caisses	9 696
Total	-4 842 597

F-14 Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	Montant
Banques	593 604
Découverts bancaires	-8 944 441
Effets remis à l'encaissement	838 953
Effets remis à l'escompte	36 757
Autres organismes financiers (AFC)	158
Caisses	9 696
Total	-7 465 273

VII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagements donnés à l'UBCI suite à l'obtention d'un emprunt de 2.5 MDT, destiné à financer la capacité de production de la société :
 - Une hypothèque en rang utile au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
 - Affectation à titre de gage et nantissement au profit de l'UBCI du fonds de commerce dont la désignation est comme suit : « Un fonds de fabrication, réparation et vente d'accumulateurs électriques, exploité à la Rue El Fouledh, zone industrielle de Ben Arous et à la zone industrielle de Bouargoub, immatriculé au registre de commerce du tribunal de première Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 et comprenant notamment :
 - a) Enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage,
 - b) Le droit au bail des lieux d'exploitation du fonds de commerce,
 - c) Les différents objets mobiliers, le matériel et l'outillage présents et futurs servant à l'exploitation, sans exception réserves.
 - Affectation en titre de gage et nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI de la ligne d'assemblage automatique TBS COS8 d'une valeur globale de 1.351.492 DT.
- Engagements donnés à l'UBCI suite à l'obtention d'un emprunt de 1.358.934 MDT, destiné à financer l'acquisition d'un terrain :
 - Une hypothèque en premier rang au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété objet du titre foncier N°619791 Nabeul, située au Sud Est de Belly en bordure de la GP1 reliant Tunis à Ghedames.
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 5.5 MDT, qui servira au financement de l'extension de l'usine se présentent comme suit :
 - Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
 - Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en un siège social sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds.

- Un engagement de nantissement en rang disponible du fonds de commerce lui revenant, consistant en une unité d'industrie, de vente et de réparation des batteries, sise à Bouargoub, Nabeul, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 ;
 - Un nantissement sur matériels de 1^{er} rang portant sur l'ensemble de matériel nouvellement acquis.
 - Engagement par « ASSAD » à souscrire une assurance incendie avec une cession de délégation au profit de la Banque Attijari de Tunisie « Attijari Bank ».
- Les garanties allouées à la « BIAT » suite à l'obtention d'un emprunt de 3.5 MDT, destiné à parfaire le schéma de financement de la modernisation de l'outil de production de la société, se présentent comme suit :
- Hypothèque au profit de la BIAT qui accepte hypothèque de rang utile de la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
 - Affectation à titre de gage et nantissement en rang utile du matériel nouvellement acquis et il est convenu que ledit matériel restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Bouargoub et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la BIAT.
 - Affectation à titre de gage et nantissement de rang utile de l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce d'une usine de fabrication et de vente de batteries électriques, sis à la zone industrielle de Ben Arous.
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 10 MDT, destiné au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
- Une hypothèque immobilière en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
 - Une hypothèque immobilière en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après-vente, dont le siège social est sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous , ayant pour identifiant unique n°0000863S au centre national des entreprises et comprenant

notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds et la totalité du matériel.

- Engagement par « ASSAD » à souscrire une assurance sinistre avec une cession de délégation au profit de la Banque Attijari de Tunisie « Attijari Bank »
- Les garanties allouées à « UIB » suite à l'obtention d'un emprunt de 10 MDT, destiné au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
- Un nantissement sur fonds de commerce en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après-vente, dont le siège social est sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous , ayant pour identifiant unique n°0000863S au centre national des entreprises et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds et la totalité du matériel.
 - Une hypothèque immobilière en quatrième rang et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
 - Une hypothèque immobilière en quatrième rang et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
- Les garanties allouées à « ATB » suite à l'obtention d'un emprunt de 5 MDT, destiné au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
- Un nantissement de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaires.
 - Une hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité du lot n°59 du plan de lotissement du titre foncier n°562433 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 5031 m² ;
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 3.5 MDT, dans le cadre du programme MOUSSANADA comme suit :
- Une hypothèque immobilière en rang disponible portant sur : La totalité de la propriété, objet du titre foncier n° 619791 NABEUL, sise à Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m²

- Une hypothèque immobilière en rang disponible portant sur : La totalité de la propriété, objet du titre foncier n° 619792 NABEUL, sise à Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie de globale de 3633 m² ;
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant : sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie de la société ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après- vente, dont le siège social est sis à la Rue Al Fouledh, la Zone Industrielle de Ben Arous, ayant pour identifiant unique n° 00008635 au Centre National des entreprises ainsi que les points de ventes existants et à créer, ledit fonds comprend notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds ainsi que la totalité du matériel fixe, mobile et roulant, et toute marchandise, matière première et outillage qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.
 - Un nantissement en rang disponible sur matériel de production.
- Les garanties allouées à « ATB » suite à l'obtention d'un emprunt de 4.3 MDT, qui servira à la couverture des impayés financiers du CMT se présentent comme suit :
- Un nantissement en rang utile conformément aux dispositions de la loi N°2001/19 du 6 février 2001 relative au nantissement de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel qui sera installé à la zone industrielle de Bouargoub ;
 - Une hypothèque en rang utile sur la totalité du lot N°59 du plan de lotissement du titre foncier N°562433 Nabeul, d'une superficie de (5031 m²) et situé à la zone industrielle de Bouargoub.
- Les garanties allouées à « BNA » suite à l'obtention d'un emprunt de 2.450 MDT, destiné à l'apurement du dépassement en compte commercial ouvert au nom de la société sur les livres de la succursale de Tunis, se présentent comme suit :
- Un nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériels inscrits au registre tenu à cet effet par le registre national des entreprises sous le N°IU 863 S consistant en une unité ayant pour objet la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateur électrique sis à la ZI BOURGOUB ;
 - Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété revenant à l'emprunteur objet du TF N°619791 NABEUL ;
 - Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété revenant à l'emprunteur objet du TF N°619792 NABEUL.

VIII. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

Libellé	31-déc-21	31-déc-20
Résultat net	-7 738 499	2 508 647
Nombre d'actions	24 000 000	12 000 000
Résultat par action	-0,322	0,209

IX. NOTES SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations avec les parties liées au titre de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les ventes réalisées avec les parties liées se présentent comme suit :

Partie Liée	Ventes hors taxes 2021
ASSAD INTERNATIONAL	35 109 390
ENAS	10 451 834
BATTERIE ASSAD ALGERIE	2 469 497
ASIND (Ex-ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL)	40 908
AS DISTRIBUTION	1 592 012
GEELEC	297 286
ENERGY ASSAD NORTH AFRICA	68 545
Total	50 029 472

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les achats (hors TVA, FODEC et TPE) réalisés avec les parties liées se présentent comme suit :

Partie Liée	Achats 2021
ASIND (Ex-ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL)	71 200
GEELEC	304 636
ENAS	52 807
Total	428 643

- Une convention a été conclue avec la société du groupe Batterie ASSAD Algérie, qui prend effet à partir du 2 janvier 2017, afin d'intégrer les divers frais supportés par la société à la place de la société Batteries ASSAD Algérie dans les prix de vente des plaques. En 2021, ces divers frais supportés par « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » ont été exceptionnellement refacturés via une note débit totalisant un montant de 1 328 914 dinars.
- Les revenus provenant de la location de bureaux sis aux berges du lac de Tunis à la société «ASSAD International» au titre de l'année 2021 s'élèvent à un montant de 67 883 Dinars.
- Les revenus provenant de la location de l'usine et des bureaux sis à la zone industrielle de Ben Arous à la société « ENAS » au titre de l'année 2021 s'élèvent à un montant de 443 741 Dinars.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a facturé à la société « ENAS » 225 365 Dinars en contrepartie de prestations de services.
- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a accordé une caution solidaire de 200 000 DT au profit de la société du groupe « ASSAD INTERNATIONAL » dans le cadre de la facilité de découvert bancaire que cette dernière a obtenu auprès de la BIAT.
- En 2021, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a augmenté sa participation dans le capital de la filiale « ENAS » par conversion de créances pour un montant de 1 055 000 TND.
- En 2021, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a augmenté sa participation dans le capital de la filiale « ASIND » par conversion de créances pour un montant de 600 000 TND.
- En 2021, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a augmenté sa participation dans le capital de la filiale « Batteries Assad Algérie » pour un montant de 3 092 872 TND.
- En 2021, une caution solidaire de 1 200 000 TND est accordée par la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » au profit de la société du groupe « ENAS » en couverture d'un crédit moyen terme consenti par Attijari Bank.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a refacturé aux différentes sociétés du groupe les frais divers selon le détail suivant :

Libellé	Montant DT
ENAS	737 006
ASSAD INTERNATIONAL	274 823
ASIND	42 983
GEELEC	15 597
BATTERIE ASSAD ALGERIE	1 328 914
Total	2 399 323

- Les soldes des opérations avec les sociétés du groupe présentés au niveau des actifs et des passifs courants de votre société sont détaillés comme suit (en DT) :

Partie Liée	Solde 31/12/2021
Créances clients	
ASSAD INTERNATIONAL	21 369 105
ENAS	1 789 422
BATTERIE ASSAD ALGERIE	23 509 808
ASIND (Ex-ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL)	33 256
GEELEC	123 696
Total	46 825 287
Dettes fournisseurs	

ASIND (Ex-ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL)	-26 359
GEELEC	-110 997
Total	-137 356
Débiteurs divers	
GEELEC	15 597
ENAS (Notes de débit)	213 845
ASSAD ALGERIE (Notes de débit)	3 369 048
ASSAD BATTERIE MAROC (Notes de débit)	499 706
ASSAD INTERNATIONAL (Notes de débit)	1 391 846
ASIND (Notes de crédit)	-42 908
ASIND (Dividendes à recevoir)	2 999
ASSAD ALGERIE (Dividendes à recevoir)	717 715
ASSAD INTERNATIONAL (produits à recevoir)	2 000
ASSAD ALGERIE (produits à recevoir)	41 853
Total	6 211 701

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2021

Messieurs les Actionnaires de la société
« **L'accumulateur Tunisien ASSAD** »
Zone industrielle Ben Arous
2013, Ben Arous.

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 12 juin 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « **L'Accumulateur Tunisien ASSAD** », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers présentent :

Un total bilan de	154 874 704TND
Un chiffre d'affaires de	96 461 367 TND
Un résultat déficitaire de	(7 738 499TND)

A notre avis, les états financiers de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

- **Évaluation des créances client**

- Description de la question clef de l'audit

Au 31 décembre 2021, les comptes clients et comptes rattachés présentent un solde brut de 70 371 247TND, provisionnés à hauteur de 4 154 953TND et représentent l'un des postes les plus importants du bilan. En raison de leur importance significative et compte tenu des circonstances économiques à la suite de la pandémie COVID-19, nous avons considéré l'évaluation de la recouvrabilité des créances clients comme un point clé de l'audit.

- Procédures d'audit mises en œuvre

Les procédures d'audit mises en œuvre pour ce point consistent à :

1. Examiner, évaluer et tester le fonctionnement des contrôles pertinents en place liés au processus d'identification des clients présentant des risques d'impayés et de détermination de la valeur recouvrable des créances ;
2. Analyser la balance des créances par âge et s'entretenir avec la cellule recouvrement et les directions commerciale, financière et générale au sujet des anciennes créances échues ;
3. Obtenir des éléments probants justifiant l'évaluation de la recouvrabilité des créances notamment les jugements rendus par les tribunaux, l'exécution des décisions de justice, les garanties, hypothèques et nantissements obtenus par la société ;
4. Vérifier que toute dépréciation qui en découle a été correctement déterminée et prise en compte.

• **Évaluation des titres de participation**

- Description de la question clef de l'audit

Au 31 décembre 2021, les titres de participation, figurant au bilan pour un montant net de 16 294 682 dinars, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

L'estimation de la valeur d'usage de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre, selon le cas, soit à des éléments historiques pour certains titres, soit à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique) pour d'autres titres.

Compte tenu du poids des titres de participation au bilan et du jugement nécessaire pour l'estimation de leur valeur d'usage, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit.

- Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons examiné, évalué et testé le fonctionnement des contrôles pertinents en place liés au processus de détermination de la valeur d'usage des titres de participation. Nos travaux ont aussi consisté à :

1. Apprécier la méthode retenue pour la détermination de la valeur d'usage ;
2. Comparer les données utilisées avec les données sources des entités correspondantes, ainsi qu'avec les résultats des travaux d'audit réalisés sur ces entités ;
3. Vérifier que la méthode d'évaluation retenue a été correctement appliquée.
4. Vérifier que toute dépréciation qui en découle a été prise en compte.

Observation

Nous attirons votre attention sur la note **B.4** des états financiers dans laquelle la direction fait état de l'existence d'un stock de vieilles batteries importées s'élevant à 2 802 137 DT, bloqué au port de Radès par la douane depuis janvier et février 2021.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration de la société.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II - RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 24 juin 2022

Les commissaires aux comptes

**Les Commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F**

Cabinet ZAHAF & Associés

Mohamed Lassaad BORJI

Aida CHARFI

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE 2021

Messieurs les actionnaires de la société
« L'accumulateur Tunisien ASSAD »
Zone industrielle Ben Arous
2013, Ben Arous.

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bienfondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Convention et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Votre conseil d'administration nous a avisés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021:

- Suite à la décision du Conseil d'Administration du 18 novembre 2020, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté un emprunt à long terme auprès de la banque ZITOUNA sous le nom de « TAMWEEL SANAD », pour un montant nominal de 4 972 786 dinars, remboursable sur une durée de 5 ans à partir du mois de mars 2023.
- Suite à la décision du Conseil d'Administration du 18 novembre 2020, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté un crédit à moyen terme de restructuration auprès de l'ATB pour un montant de 4 300 000 dinars, rémunéré au taux TMM+2,5% remboursable sur une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce. Cet emprunt est totalement débloqué en 2021. Les charges d'intérêts de l'exercice se sont élevées à 209 033 dinars.
- Suite à la décision du Conseil d'Administration du 18 novembre 2020, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté un emprunt auprès de la BNA pour un montant nominal de 2 450 000 dinars, rémunéré au taux TMM+2%, remboursable sur une durée de 7 ans.

Cet emprunt est totalement débloqué en 2021. Les charges financières comptabilisées relatives à cet emprunt sont de 179 083 dinars.

- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a augmenté sa participation dans le capital de la filiale « ENAS » par conversion de créances pour un montant de 1 055 000 TND.
- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a augmenté sa participation dans le capital de la filiale « ASIND » par conversion de créances pour un montant de 600 000 TND.
- Suite à la décision du conseil d'administration du 8 mars 2021, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a augmenté sa participation dans le capital de la filiale « Batteries Assad Algérie » pour un montant de 3 092 872 TND.
- Suite à la décision du conseil d'administration du 31 août 2021, une caution solidaire d'un montant de 1 200 000 TND a été accordée par votre société au profit de la société du groupe « ENAS » en couverture d'un crédit moyen terme consenti par Attijari Bank.

II. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2021

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté le 30 septembre 2019 un crédit auprès de la banque ATTIJARI BANK pour un montant de 10 000 000 dinars débloqué en totalité courant l'exercice 2019. Ce crédit est rémunéré au taux TMM+2% et est remboursable sur une période de 7 ans. En 2020, il a été établi un nouvel échéancier suite au rééchelonnement d'une partie des échéances de l'exercice 2020 en principal et intérêt. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2021 est de 8 214 059 dinars et les charges d'intérêt de l'exercice se sont élevées à 899 682 dinars.
- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté le 18 novembre 2019 un crédit auprès de la banque UIB pour un montant de 10 000 000 dinars débloqué en totalité courant l'exercice 2019. Ce crédit est rémunéré au taux TMM+2,5% et est remboursable sur une période de 7 ans. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2021 est de 9 283 433 dinars et les charges d'intérêt de l'exercice se sont élevées à 863 226 dinars.
- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté le 26 décembre 2019 un crédit auprès de la banque ATB pour un montant de 5 000 000 dinars débloqué en totalité courant l'exercice 2019. Ce crédit est rémunéré au taux TMM+2,5% et est remboursable sur une période de 7 ans. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2021 est de 4 107 143 dinars et les charges d'intérêt de l'exercice se sont élevées à 402 623 dinars.
- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté, le 10 décembre 2020, un crédit auprès de la banque ATTIJARI BANK pour un montant de 3 500 000 dinars débloqué en totalité courant l'exercice 2020. Ce crédit est rémunéré au TMM + 1,75% et est remboursable sur une durée de 7 ans avec une période de grâce de deux ans. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2021 est de 3 500 000 dinars. Les charges d'intérêt de l'exercice se sont élevées à 282 854 dinars.
- Une convention a été conclue avec la société du groupe Batterie ASSAD Algérie, qui prend effet à partir du 2 janvier 2017, afin d'intégrer les divers frais supportés par votre société à la place de ladite société du groupe dans les prix de vente des plaques. En 2021, ces divers frais

supportés par « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » ont été exceptionnellement refacturés via une note débit totalisant un montant de 1 328 914 dinars.

- Le 1^{er} mai 2007, un contrat de location a été signé entre votre société et la société du groupe « Assad International ». Ce contrat prévoit la location de bureaux sis aux berges du lac de Tunis moyennant le paiement d'un loyer annuel de 36 000 DT hors taxes majoré de 5% l'an à partir du 1er janvier 2009. Les revenus provenant de cette location, au titre de l'année 2021, s'élèvent à un montant de 67 883 dinars hors taxes.
- Le 1^{er} juillet 2008, Un contrat de location a été signé entre votre société et la société du groupe « ENAS » (anciennement dénommée ENERSYS ASSAD SARL) portant sur un bail à usage industriel d'un local sis à Ben Arous. Les revenus provenant de cette location, au titre de l'année 2021, s'élèvent à un montant de 443 741 dinars hors taxes.
- Au titre de l'exercice 2021, les revenus des prestations de service réalisés avec la société «ENAS» s'élèvent à 225 365 dinars hors taxes.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a refacturé aux différentes sociétés du groupe des frais divers selon le détail suivant :

Libellé	Montant DT
ENAS	737 006
ASSAD INTERNATIONAL	274 823
ASIND	42 983
GEELEC	15 597
BATTERIE ASSAD ALGERIE	1 328 914
Total	2 399 323

- Les crédits à court terme et les facilités de caisse au 31 décembre 2021 sont détaillés comme suit :

Nature des financements	Encours au 31/12/2021	Charges d'intérêt de l'exercice
Tamwil Chiraet Zitouna	14 610 127	1 176 637
Préfinancement Export et Stocks	28 480 000	2 449 835
Préfinancement Devises	3 131 511	47 076
Découverts bancaires	8 944 441	1 097 227

- Votre société a accordé une caution solidaire de 200 000 DT au profit de la société du groupe « ASSAD INTERNATIONAL » dans le cadre de la facilité de découvert bancaire que cette dernière a obtenu auprès de la BIAT.
- Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux ont révélé l'existence d'opérations habituelles conclues à des conditions normales telles que des achats, des ventes et des prestations de services entre votre société et les sociétés du groupe :« ASSAD INTERNATIONAL », « GEELEC », « ENAS », « ASIND », et « SPA BATTERIE ASSAD ALGERIE ».

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit, tels que visés à l'article 200- II § 5 du Code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- En 2021, la rémunération du Président du conseil d'administration se compose d'une rémunération annuelle brute de 292 185 Dinars, d'une prime de bilan brute de 64 769 Dinars et d'une indemnité de représentation brute de 6 364 Dinars. En outre, le Président du conseil d'administration bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents et de la prise en charge des frais de télécommunication. Du fait de l'arrivée à l'âge de la retraite en 2021, un solde de tout compte lui a été octroyé pour un montant brut de 89 879 dinars.
- En 2021, la rémunération du Président d'honneur du Conseil d'Administration totalise un montant brut de 45 833 Dinars .Le conseil d'administration du 23 août 2017 a chargé le Président d'honneur du Conseil d'Administration, en sa qualité d'administrateur délégué, d'une mission spéciale de suivi du développement des filiales à l'étranger.
- En 2021, la rémunération du Directeur Général totalise un montant annuel brut de 171 120 Dinars avec une prime de bilan nette de 21 175 Dinars .En outre, le directeur général bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents et de la prise en charge des frais de télécommunication.
- L'administrateur M. Mehdi Kallel perçoit un salaire auprès de la société d'un montant brut annuel égal à 91 780Dinars.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire. Les jetons de présence comptabilisés en charges de l'exercice 2021 se sont élevés à 100 000 Dinars.
- En 2021, un montant de 12 000 Dinars a été alloué aux membres du comité permanent d'audit à raison de 4 000 Dinars par membre et par an et ce, conformément à la résolution de l'Assemblée Générale.

IV. Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales

- L'administrateur M. Mehdi Kallel perçoit un salaire en tant que gérant de la société du groupe, « ENAS », d'un montant brut annuel de 149 990 Dinars.
- L'administrateur M. Slim Kallel perçoit un salaire de la filiale « ASSAD INTERNATIONAL » d'un montant brut de 166 946 Dinars
- Le conseil d'administration de la société du groupe « ASSAD INTERNATIONAL » du 2 mars 2021 a accordé à l'administrateur M. Abdelwaheb Kallel la mission de développement stratégique de la société « ASSAD INTERNATIONAL ». La rémunération brute imposable mensuelle relative à cette mission est fixée à 9 167Dinars payable à partir du 1^{er}juin 2021.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 24 juin 2022

**Les commissaires aux comptes
Les Commissaires aux Comptes Associés -
M.T.B.F**

Cabinet ZAHAF & Associés

Mohamed Lassaad BORJI

Aida CHARFI